



# Infos DAL 54

Bulletin de l'association « Droit au Logement - Nancy »  
N° 102 - septembre 2021



## Les associations interpellent le Préfet

Plusieurs ménages accompagnés par nos associations nous ont signalé que le Service d'Accueil et d'Orientation de Nancy refusait de prendre en compte leur demande d'hébergement au seul motif qu'ils ne disposaient pas d'un titre de séjour.

Cette position est contraire au principe d'**inconditionnalité du droit à l'hébergement** affirmé par l'article L345-2-2 du code de l'action sociale, principe confirmé par l'article L441-2-3 du code de la construction et de l'habitation, et régulièrement réaffirmé par la jurisprudence (TA Nancy – Audience du 21.01.2020 n°1903414).

*« Toute personne sans abri en situation de détresse médicale, psychique ou sociale a accès, à tout moment, à un dispositif d'hébergement d'urgence. »*

Code de l'Action sociale, article L345-2-2

Les associations « Droit au Logement – DAL54 », « Un Toit pour les Migrants », « Ligue des Droits de l'Homme – LDH Nancy », et « Réseau Education Sans Frontières – RESF54 » sont intervenues conjointement le 2 juillet 2021 auprès du Préfet de Meurthe et Moselle pour que le principe d'inconditionnalité de droit à l'hébergement soit enfin reconnu dans notre département à toute personne en situation de détresse, quelle que soit sa situation administrative.

Nous n'avons reçu à ce jour, aucune réponse des services de l'Etat !!!



### Le logement pèse toujours plus lourd dans le budget des ménages

En vingt ans, les investissements publics dans la construction de nouveaux logements ont chuté de moitié, en moyenne dans l'OCDE, participant au manque d'offre d'habitations abordables et de qualité, selon une étude publiée le 14 juin.

Le coût du logement pèse de plus en plus lourd pour les ménages des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). En 2015, il accaparait 31 % de leurs revenus, contre 26 % en 2005, selon un rapport publié le 14 juin, par l'OCDE. Cette tendance devrait s'exacerber avec la crise économique liée à la pandémie de Covid-19. Les catégories sociales défavorisées sont évidemment les plus touchées et « *peuvent difficilement se permettre un logement de qualité, et encore moins à proximité des bassins d'emplois* » souligne l'étude, qui recense les leviers à la disposition des pouvoirs publics pour améliorer l'efficacité, l'inclusivité et la durabilité des marchés du logement.

En cause : la hausse des prix des logements et des loyers nettement plus rapide que celle des revenus au cours des vingt dernières années dans la plupart des pays étudiés. Alors qu'en 1985 il fallait en moyenne sept ans de salaire à un couple avec deux enfants pour acheter un appartement modeste dans une capitale, il en fallait dix en 2015. En France, par exemple, le prix réel des logements a presque doublé en vingt ans (environ + 90 %). La plus forte hausse est enregistrée en Nouvelle-Zélande (environ 180 %).



Conséquence, « *les coûts du logement absorbent une part croissante des revenus des ménages par rapport à d'autres postes de dépenses tels que la santé, l'éducation ou le transport* ». Autre symptôme du déséquilibre du marché, le taux de suroccupation des logements atteignait 15 % en France chez les ménages à faibles revenus en 2019 (16 % dans l'OCDE). Parallèlement, le nombre de **sans-abri** était en augmentation dans environ un tiers des pays membres de l'OCDE, dont la France, avant même la pandémie.

Le déclin massif des investissements publics dans la construction de nouveaux logements serait le principal facteur des carences de l'offre : au cours des deux dernières décennies, ils ont chuté de plus de moitié, en moyenne, dans l'OCDE.

Face à ce constat, « *les pouvoirs publics doivent faire davantage pour garantir un accès universel à des logements abordables, de qualité et écologiquement durables* », souligne l'étude, qui préconise notamment de « *développer l'investissement public dans des logements sociaux à grande efficacité énergétique* ». L'OCDE rappelle que le secteur résidentiel représente 17 % des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial, 37 % des émissions de particules fines, et que 80 % du parc de logements dans l'Union européenne a été construit avant 1990. « *Le logement, c'est bien plus que le lieu où l'on habite, a déclaré Mathias Cormann, le secrétaire général de l'OCDE. C'est le poste le plus important du budget des ménages, et un élément clé de la performance économique autant que du bien-être.* »

## Gens du voyage

# Où sont-ils ?

Ce n'est pas un hasard si les plus proches riverains de l'usine Lubrizol, partie en fumée toxique fin septembre 2019 à Rouen, étaient les habitant-e-s de l'aire d'accueil des « gens du voyage » de Petit-Quevilly. Partout en France, les lieux « d'accueil » attribués aux personnes relevant de cette dénomination administrative se trouvent à l'extérieur des villes, loin de tout service, ou dans des zones industrielles à proximité de diverses sources de nuisances. Constatant l'absence de chiffres opposables aux pouvoirs publics sur l'isolement de ces zones et leur rôle dans les inégalités environnementales, William Acker<sup>1</sup> a décidé de les recenser, département par département.



La première partie de cet ouvrage analyse le contexte historique, sociologique et politique de ces communautés et du rapport que l'État entretient avec elles. La seconde partie est l'inventaire exhaustif et cartographié des aires d'accueil. Cet inventaire s'appuie sur des critères précis et factuels comme la distance et la durée de trajet de la mairie à l'aire, la proximité immédiate de zones habitables ou de zones à risque sanitaire ou écologique (centrale nucléaire, déchèterie, usine, station d'épuration, etc.).

C'est un travail inédit qui permet de mettre en lumière, d'une part, l'antitsiganisme diffus dans toutes les strates de notre société et, d'autre part, l'encampement moderne de toute une partie de la population invisibilisée de l'espace et du débat publics. Les « gens du voyage » sont en première ligne d'un des grands enjeux de lutte du XXI<sup>e</sup> siècle : le racisme environnemental.

### Les aires d'accueil en Meurthe et Moselle

Ville	Distance à la Mairie	Nuisances proches	Caractéristiques de l'isolement
Jarny	2,5 km	Train	Zone artisanale
Longlaville	1,3 km	Déchèterie	
Longuyon	1,7 km	Train	Sortie de ville
Lunéville	2 km		
Maxéville	1,8 km	Autoroute	
Mont Saint Martin	1,9 km	Train	Limites communales
Neuves-Maisons	2 km	Aciérie SEVESO seuil bas, train usine de béton	Zone industrielle
Pompey	2,4 km	Train, usines	Zone industrielle
Pont à Mousson	3,7 km	Déchèterie	Hors ville
Tomblaine	0,4 km		
Toul	3,1 km		Sortie de ville

<sup>1</sup> William Acker est juriste et issu des communautés dites des « gens du voyage ». Depuis 2019, il mène et participe à plusieurs projets de recherche en lien avec les politiques publiques d'accueil des gens du voyage, la lutte contre l'antitsiganisme (la voix des Roms et ERGO Network) et la documentation des pratiques professionnelles des femmes d'origine romani (Mucem).

## DAL54 y était...

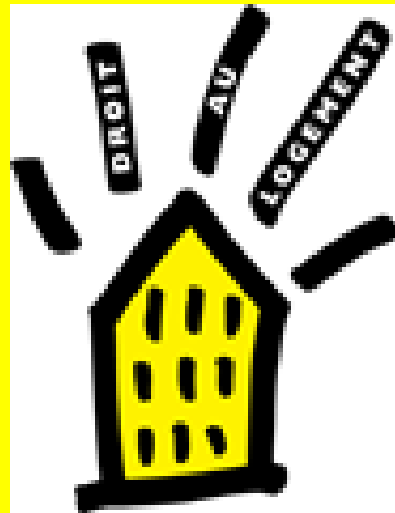
Le 12 juin 2021, entre 600 et 800 personnes se sont rassemblées et ont manifesté à Nancy pour les libertés et contre les idées d'extrême droite, à l'appel d'une quinzaine d'organisations, dont DAL54

## DAL54 y est...

DAL54 est désormais sur Internet. N'hésitez à consulter son site ! Vous y trouverez la présentation du DAL, une rubrique « Actualités », les derniers bulletins « Infos DAL 54 », et un recueil juridique compilant toutes les dispositions législatives et réglementaires relatives à la mise en œuvre du droit au logement...

[www.dalnancy.fr](http://www.dalnancy.fr)

## DAL54 y sera...



**Droit au Logement – DAL54**  
**17 rue Drouin 54000 Nancy**

### Permanences :

- Les 1ers et 3èmes jeudis de 14 h à 17 h, au 17 rue Drouin à Nancy,
- Les 2èmes et 4èmes jeudis de 14 h à 17 h, à l'espace Coppens, allée de Marken à Vandœuvre

[association-droit-au-logement@orange.fr](mailto:association-droit-au-logement@orange.fr)

**03.83.30.31.32**

[www.dalnancy.fr](http://www.dalnancy.fr)

